

de quoi les employés subalternes d'une Congrégation n'arrivent point au poste de secrétaire dans la même Congrégation. Par la voie de l'ancienneté ou du choix, ils peuvent bien arriver à être sous-secrétaire de la Congrégation, ce qui est considéré comme un poste d'office ; ils ne seront pas secrétaire, ce qui est un poste de carrière. Tout au plus, et les exemples ne manquent pas, le pape les fera passer secrétaires, mais dans une autre dicastère ecclésiastique. C'était un grave obstacle. On parla donc de la nomination de plusieurs évêques, qui les uns après les autres retirèrent leur candidature. Puis vint celle de Mgr Sardi, évêque d'Anagni, latiniste distingué, et qui aurait pu faire, disait-on, un excellent secrétaire des Rites. Cette candidature toutefois s'évanouit comme les autres. Et celle de Mgr di Fava reprit le dessus. Il fut même question de donner à ce prélat la consécration épiscopale. Mais sur ces entrefaites, par la mort du cardinal Satolli, la charge d'archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran fut donnée au cardinal Respighi, vicaire du pape à Rome. Selon l'usage le cardinal ainsi pourvu se nomme un vicaire. Ne pouvant par lui-même assister à toutes les fonctions qui se font à la basilique, il est remplacé en cas d'absence par un prélat. Celui-ci n'est point nécessairement revêtu de la dignité épiscopale. Mgr Macchi, par exemple, maître de Chambre sous Pie IX et sous Léon XIII, fut vicaire de Saint-Jean-de-Latran ; Mgr Carcani, auditeur de Rote, a été vicaire de la Vaticane sous le cardinal Rampolla, et je pourrais en citer encore bien d'autres. Le cardinal Respighi jeta les yeux, pour occuper cette charge, sur Mgr Lafontaine, évêque de Cassano all'Ionio. Ce prélat dont le nom est français, parcequ'il descend d'une famille française venue en Italie à la fin du XVIIIe siècle, est parfaitement italien, étant né à Viterbe de parents italiens. Le cardinal Respighi, pour lui donner à Rome une situation convenable, demanda au Souverain-Pontife de lui conférer la charge, vacante encore, de secrétaire des Rites, mettant en avant les grandes qualités du prélat et les services qu'il pourrait rendre à l'Eglise dans cette charge. L'influence du cardinal Respighi

fut pré
Pontif
Natur
recevra
que s'e

— 1
se déc
pour le
cité de
Libern
de l'in
décrets
dans le
non es
les déc
avait
n'était
des Pèr
linda, r
la lectu
le Rév.
célébra
voici
Quand
lieu le
petite
événem
fondati
fondati
Sulpice
Esprit
fête de
y prési
Vénéra
d'étroit